



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 18 JUIN 2019 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Public – Période de questions
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2019
- 1.5 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 13 et 27 mai 2019 et 3 juin 2019

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0885-000 décrétant des travaux de réfection de la prise d'eau et ouvrages connexes ainsi qu'un emprunt de 9 540 000 \$ - VP 2018-2
 - *Nouveau règlement*
 - *75 % à l'ensemble desservi par aqueduc et 25 % quote-part Ville de Mirabel – Terme 20 ans*
- 2.2 Adoption du règlement 0886-000 créant une réserve financière dans le but de stabiliser les dépenses liées aux litiges et aux réclamations
 - *Nouveau règlement (pas un emprunt)*
 - *Montant maximum de 1 000 000 \$*
- 2.3 Adoption du règlement 0240-001 amendant le règlement 0240-000 ayant pour objet de citer les monuments historiques situés dans la Ville de Saint-Jérôme, afin de renommer le bâtiment cité « hôtel de ville » par la dénomination de « ancien hôtel de Ville de Saint-Jérôme »
 - *Nouveau règlement*
- 2.4 Adoption du règlement 0887-000 portant sur la gestion des matières résiduelles
 - *Nouveau règlement*
 - *Abrogation du règlement 0602-000*
- 2.5 Adoption du règlement 0813-002 amendant le règlement no 0813-000, tel qu'il sera amendé, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 93 000 \$ - Travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sous le pont de la rue Saint-Léandre au-dessus de la rivière du Nord ainsi qu'un emprunt de 300 000 \$,
 - *Amendement au règlement d'emprunt*
 - *Emprunt supplémentaire de 93 000 \$*
 - *36,47 % à l'ensemble et 63,53 % réseau aqueduc – Terme 20 ans*
 - *Règlement 0813-001 en attente d'approbation du MAMH*

- 2.6 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement
 - Modification des articles 40 et 61
 - Modification des annexes 6 concernant l'interdiction de stationner sur certains chemins publics et 7 concernant l'interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures

- 2.7 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0812-000 du régime de retraite des employés du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme
- Amendement au règlement

3.- ZONAGE

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 4 juin 2019
- 3.2 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00020 - Boulevard Saint-Antoine (Lot 2 353 253 du cadastre du Québec)
- *Projet de construction d'une habitation de la classe d'usages « Habitation multifamiliale isolée (H-5) » de douze (12) logements*
- 3.3 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00022 - Rue Danis - (Lots 2 142 664 et 3 174 369 du cadastre du Québec)
- *Permettre l'usage « Maison des jeunes » de la classe d'usages « P-1 » dans le bâtiment existant ainsi qu'un bâtiment accessoire dans la cour latérale*
- 3.4 Adoption du règlement 0309-428 amendant le 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-428
- *Agrandir la zone H-2079 à même une partie de la zone H-2018 et créer la zone H-2018.2 à même une partie de la zone H-2018. Prescrire une densité brute minimale pour la zone H-2018 et réduire la superficie minimale d'un lot à 450 mètres carrés*
- 3.5 Adoption du règlement 0309-429 amendant le 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-429
- *Règlement visant à créer la zone H-1079.2 à même une partie de la zone H-1079, de créer les zones H-1079.3, H-1079.4 et H-1079.5 à même une partie des zones H-1067 et H-1079 dans le projet « Boisé Lajeunesse ». Prescrire une densité brute minimale pour les zones H-1067 et H-1079*
- 3.6 Adoption du second projet amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-431
- *Permettre dans les zones C-2233 et C-2233.1 certains usages de la classe « Habitation », l'usage « 9819 » et une seule case de stationnement par logement pour les usages du groupe « Habitation (H) »*
- 3.7 Adoption du second projet amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-432
- *Permettre la classe d'usages « C-4 » dans la zone H-2261.1, à l'exception des bars*
- 3.8 Avis de motion – Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-430
- *Visé à remplacer, pour les dispositions relatives à l'exemption de l'obligation de fournir des cases de stationnement toutes les références à la commission d'urbanisme, par une référence au comité consultatif d'urbanisme*
- 3.8.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-430
- 3.9 Avis de motion – Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-433
- *Pour la zone H-11, réduire la zone tampon à 3 mètres dans la marge arrière, pour les terrains contigus à un parc.*
- 3.9.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-433

- 3.10 Avis de motion – Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-434
- *Ce projet de règlement vise à prescrire, pour tous les usages du groupe « Habitation », une pente maximale entre un bâtiment principal et l'emprise de rue et une hauteur minimale et maximale pour un terrain, par rapport au niveau de la rue.*
- 3.10.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-434
- 3.11 Avis de motion – Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-435
- *Permettre, dans la zone H-2055, les matériaux de déclin de bois naturel et de déclin de fibrociment*
- 3.11.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-435
- 3.12 Dérogation mineure no DM-2018-00184 - 2235, montée Sainte-Thérèse – Lot 3 270 575 du cadastre du Québec
- *Habitation unifamiliale – construction garage intégré empiétant dans les marges*
- 3.13 Dérogation mineure no DM-2019-00049 - 277, rue Castonguay – Lot 2 140 644 du cadastre du Québec
- *Pour l'ajout d'un cinquième logement – Case de stationnement – surlargeur de manœuvre – absence d'une aire gazonnée ou aménagée*
- 3.14 Dérogation mineure no DM-2019-00067 - 1030 boulevard du Grand-Héron – Lots 3 415 416A et 3 415 416B du cadastre du Québec
- *Pour Walmart et les établissements commerciaux secondaires – enseignes détachées – enseignes rattachées*
- 3.15 Adoption d'un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00064 - Rue Chapleau (lot 2 142 103 du cadastre du Québec)
- *Autoriser l'usage « Centre d'accueil ou établissement curatif (6531) » de la classe « Service public (P-1) »*
- 3.16 Adoption d'un projet de résolution concernant un projet particulier de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319 – PPCMOI-2019-00068 – Rue Labelle (lot 2 352 454 et 2 351 704 du cadastre du Québec)
- *Projet de construction d'un bâtiment à usage mixte, usage du groupe « Commerce (C) » au rez-de-chaussée et usage du groupe « Habitation (H) » de seize (16) logements aux étages*

4.- DEMANDE DE PERMIS - PIIA

- 4.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'intégration et d'implantation architecturale
- *11 demandes*
- 4.2 Demande de PIIA-2019-00082 - Modification à la demande initiale du PIIA-2017-00027 – 200 à 202, rue Saint-Georges
- *Consiste à remplacer le choix de revêtement de maçonnerie pour les trois façades du bâtiment*
- 4.3 Demande de PIIA-2019-00093 – Modification à la demande initiale du PIIA-2018-00111 – 17, rue de la Gare
- *Consiste à modifier l'architecture du projet de rénovation de la façade principale*

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques
- 5.2 Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires - Mai 2019
- 5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Mois de mai 2019

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

- 6.1 Adjudication de contrat – Achat de pièces mécaniques diverses pour 2019-2021 (2019-BS-008)
- Lots 1, 2, 3, 4 et 5 « Pièces d'auto Lacroix inc. », - 222 300,97 \$, incl. taxes
 - Lot 6 « Kenworth Montréal, Division de PACCAR » - 101 039,55 \$, incluant les taxes.
 - Dépense totale, lot 1 à lot 6, ne pouvant excéder 323 340,52 \$, taxes incluse
- 6.2 Adjudication de contrat - Achat d'enrobé bitumineux à chaud pour l'année 2019 (2019-BS-069)
- Pavages Maska inc. - montant de 191 591,47 \$, incluant les taxes
- 6.3 Adjudication de contrat – Achat de mobilier pour le nouvel hôtel de ville (2019-BS-068)
- Bureau Plan inc – 239 015,78 \$ incluant les taxes.
- 6.4 Mandat aux professionnels – Services professionnels pour l'éclairage de bâtiments et de sites événementiels dans le Quartier des Arts et du Savoir de Saint-Jérôme (AO 2015-52,6 ING.)
- Gestion Groupe Ombrages inc. – 362 976,08 \$ incluant les taxes

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Dépôt des certificats relatifs à la consultation des personnes habiles à voter sur les règlements nos 0876-000 et 0882-000
- 7.2 Autorisation - Emprunts temporaires - Règlements numéros 0876-000 et 0882-000
- 7.3 Dépôt par la greffière du procès-verbal de correction daté du 27 mai 2019
- 7.4 Dépôt de trois (3) pétitions
- Citoyens du vieux Bellefeuille : ajout jeux d'eau au parc de la rue de l'Église
 - Citoyens de la rue de la Concorde : installation de dos-d'âne sur la rue de la Concorde;
 - Citoyens des résidences situées dans le quadrilatère composé de la 6e et la 7e Avenue et de la 8e Rue : mauvaise qualité de la semence à gazon utilisée suite à des travaux de réfection d'égouts
- 7.5 Renouvellement de l'entente de gestion du programme de supplément au loyer dans le cadre du programme « Accès Logis »
- Du 1^{er} juillet 2019 au 31 mars 2023
- 7.6 Entente relative à la participation de policiers au « Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix » à intervenir avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC)
- Période de l'entente : de la signature jusqu'au 31 mars 2022
- 7.7 Protocole d'entente entre le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme, l'Association des directeurs de police du Québec, la Régie des alcools, des courses et des jeux et le ministère de la sécurité publique – Programme « Accès Alcool »
- Protocole entériné : année financière 2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019
- 7.8 Demande de soutien financier pour la mise à jour de la politique et plan d'action MADA
- Création d'un comité de pilotage
- 7.9 Approbation du règlement R-16 de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord
- 1 034 000,00 \$
- 7.10 Demande de report de la date butoir du programme de subvention - Travaux de conversion du gaz R-22 au gaz R-717 et mesures écoénergétiques au Centre sportif Saint-Antoine (BA 2018-21)
- Date limite pour terminer les travaux, reportée au 31 décembre 2020
- 7.11 Dépôt – Demande de remboursement à des fins de recherche et de soutien des conseillers
- Montant total : 19 672,64 \$ pour 9 conseillers

- 7.12 Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une servitude sur une partie des lots 3 239 221 et 3 239 222 du cadastre du Québec – Infrastructures municipales – Affaires juridiques : J-2019-035

8.- CAPITAL HUMAIN

- 8.1 Création commission spéciale « Programme particulier d'urbanisme (PPU) – Pôle régional de la santé » - Nominations
➤ *Nomination de 3 élus*
- 8.2 Abrogation de la résolution CM-12799/19-01-15 – Entente modifiant l'entente afin de se conformer aux exigences requises par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminé du secteur municipal visant le service crédité accumulé à compter du 1^{er} janvier 2014 entre la Ville et l'Association des policiers de Saint-Jérôme métropolitain inc.
- 8.3 Abrogation de la résolution CM-12798/19-01-15 – Entente modifiant l'entente afin de se conformer aux exigences requises par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminé du secteur municipal visant le service crédité accumulé à compter du 1^{er} janvier 2014 entre la Ville et l'Association des cadres municipaux de la Ville de Saint-Jérôme, incluant les cadres du Service de police

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

- 9.1 Public – Seconde période de questions
- 9.2 Période de questions pour les journalistes
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 9 juillet 2019